

Guide Ressource "Parents d'Ados" à destination des Partenaires



Le comité local Parentalité de l'Arrageois

Les membres du comité local de l'Arrageois du Réseau Parentalité 62 ont souhaité travailler sur la thématique de l'adolescence. Un groupe de travail s'est constitué et progressivement a émergé le besoin d'un guide ressources en matière d'existant pour le secteur de la Communauté Urbaine d'Arras et des différentes communautés de communes de l'Arrageois.

Ce guide à destination des professionnels a pour principal objectif d'identifier les partenaires et les lieux ressources susceptibles d'apporter des informations ou de l'aide aux parents d'adolescents de ce territoire.

Il présente **30** structures et/ou dispositifs concernés par la période de l'adolescence et parfois au-delà.

Nous remercions vivement, l'ensemble des participants à l'élaboration de ce guide ressource qui nous l'espérons pourra aider à soutenir et accompagner les parents d'adolescents dans leurs questionnements et leur quotidien.

 **Réseau Parentalité 62 Arrageois**
 **www.parent62.org**

Réseau parentalité 62 de l'arrageois
 **07.52.03.41.26**
 **arrageois@parent62.org**





Orientation,
Insertion,
Formation



Droit



Médiation
familiale



Santé



Handicap



Vie affective
et sexuelle



SOMMAIRE

<i>AFP2i</i>	4
<i>Antenne CAF Arras</i>	5
<i>Artois autisme 62</i>	6
<i>Association Gamins Exeptionnels</i>	7
<i>GEIQ Emploi & Handicap</i>	8
<i>Centre de planification et d'éducation familial</i>	9
<i>Centre médico psycho pédagogique d'Arras</i>	10
<i>Centre médico psycho pédagogique d'Arras 2</i>	11
<i>Les centres sociaux de l'Arrageois</i>	12
<i>Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'arras</i>	13
<i>Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'arras 2</i>	14
<i>Centre d'information et d'orientation</i>	15
<i>Club de prévention</i>	16
<i>Consulation jeunes consommateurs</i>	17
<i>CSPA Roger Mises</i>	18
<i>E2C Artois-Liévin / E2C Artois-Arras</i>	19
<i>Pôle de prévention et de soutien à la parentalité</i>	20
<i>La médiation familiale - parents - Adolescents</i>	21
<i>UDAF 62 Médiation familiale parents adolescents</i>	22
<i>Fiertés</i>	23
<i>Maison des adolescents de l'Artois</i>	24
<i>Maison des parents</i>	25
<i>MDPH6</i>	26
<i>Mission locale pays d'Artois</i>	27
<i>Mission de lutte contre le décrochage scolaire</i>	28
<i>PAEJ.H.DARRAS</i>	29
<i>PRE Achicourt / PRE Saint Nicolas / PRE Arras</i>	30
<i>Promeneurs du net</i>	31
<i>Promeneurs du net 2</i>	32
<i>Plate forme de suivi et d'appui au décrochage scolaire</i>	33
<i>Réseau bulle 62</i>	34
<i>Service social en faveur des élèves</i>	35
<i>Service social en faveur des élèves 2</i>	36
<i>Association 4AJ</i>	37
<i>Pêle-mêle</i>	38





AFP2i

(Atelier de Formation Personnalisée et d'Insertion Individualisée)

Association de formation personnalisée et d'insertion individualisée, l'AFP2i accueille un public essentiellement demandeur d'emploi qui rencontre des difficultés d'insertion professionnelle et qui est majoritairement bas niveau de qualification.

La formation peut concerner des personnes en situation d'illettrisme jusqu'à celles qui souhaitent préparer un concours, une entrée en formation qualifiante. S'exprimer à l'oral et à l'écrit en langue maternelle ou dans une langue étrangère, calculer et utiliser un raisonnement logique en mathématique, être capable d'utiliser les outils du numérique, apprendre à apprendre sont les principales compétences travaillées à l'AFP2i.

L'AFP2i prépare différentes certifications comme CLéA (socles des compétences et des connaissances professionnelles), TOEIC, B2I, PCIE, CLéA numérique, Voltaire.

2 rue Gustave Eiffel 62000 ARRAS

03.21.51.17.15

afp2i@afp2i.fr





Antenne CAF@Arras

Le service social de la CAF répond aux besoins des familles allocataires avec enfants à charge ou à naître, à partir d'événements : naissance, séparation, deuil, insertion des allocataires mono-parents bénéficiaires du RSA, impayés de loyer (ALF) et non décence du logement.



Porte des bonnettes 1 bis rue de l'Origan, 62000 Arras

03.21.24.73.30

antenne-arrascafpas-de-calais@caf.cnafmail.fr





Artois autisme 62

ARTOIS AUTISME 62 est une association qui œuvre, 24h/24 et 7 jours sur 7, à accompagner, à aider, à soutenir, à orienter, à coacher les personnes avec autisme et leurs familles et aidants, dans leur environnement scolaire, professionnel, sociale et de loisirs.

Elle accompagne les personnes de la naissance à l'âge adulte selon leurs attentes et leurs besoins.

De plus, elle organise des rencontres aidants et développe la pair-aidance, et, organise des séjours ou des temps de droit au répit.

10 rue Philibert Cléret, 62217 AGNY

06.72.23.10.07

avronsart.christophe@neuf.fr

devauxanne@free.fr





Association Gamins exceptionnels

Pour ce faire l'association accompagne les familles (information, orientation, recherche de structure...) et les professionnels (sensibilisations, co-organisation d'accueils, mise à disposition de matériel pédagogique...).

Nous développons l'accompagnement des familles. C'est-à-dire que nous accompagnons individuellement les parents d'enfants en situation de handicap dans leur démarche de recherche de structures de loisirs ou d'accueil petite enfance :

- *Organise les moyens nécessaires pour un accueil adapté*
- *Développe et coordonne les projets d'accueil*
- *Sensibilise et forme les professionnels*

4 rue Boutleux

624000 Béthune

07.61.12.58.93 - 07.61.12.57.73 - 06.50.85.26.61

direction@gamins-exceptionnels.fr

animation@gamins-exceptionnels.fr

Geiq

**EMPLOI
ET HANDICAP**

la plus belle façon d'embaucher

GEIQ Emploi & Handicap

Le GEIQ Emploi & Handicap vous permet, grâce à son réseau de plus de 110 entreprises adhérentes, de monter en compétences et vous accompagne tout au long de votre parcours professionnel ou de votre reconversion :

- *En recherchant des entreprises accueillantes*
- *En définissant un plan de formation adapté au poste choisi.*
- *En vous embauchant durant la période d'intégration*
- *En mettant en oeuvre l'aménagement du poste, si besoin*
- *En suivant votre parcours et en sensibilisant votre tuteur en entreprise.*

Le GEIQ Emploi & Handicap est présent sur tous les Hauts-de-France et la Normandie.

Antenne GEIQ Artois :

Laurence Damiens

06.46.90.29.51

ldamiens@emploi-et-handicap.fr



Pas-de-Calais
Le Département

Centre de planification et d'éducation familiale

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) est une structure médicale et de prévention santé du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Des consultations médicales de gynécologie, de contraception et de dépistage des Infections sexuellement transmissibles sont réalisées par des sages-femmes ou des médecins du CPEF, il est possible que ces consultations se réalisent sous anonymat pour les personnes mineures ou majeures désirant garder le secret.

L'IVG par méthode médicamenteuse (jusqu'à 7 SA) peut être réalisée par le CPEF en cas de grossesse non désirée.

Lors de difficultés familiales ou de couples des conseillères conjugales et familiales peuvent vous recevoir sur rendez-vous seul ou en couple.

53 rue de Douai 62000 Arras

03.21.21.62.33

cpef.arras@pasdecalais.fr





Centre Médico Psycho Pédagogique d'ARRAS

Le CMPP se situe au carrefour du médical, du psychologique, du social et du pédagogique. Il accueille des enfants et des adolescents présentant des troubles et pathologies variés (psychologiques, du comportement, scolaires, troubles psycho fonctionnels et somatiques, etc.).

Les enfants et adolescents qui y sont accompagnés, en cure ambulatoire, ont des besoins nécessitant une approche pluridisciplinaire, faisant l'objet d'une élaboration en équipe d'un projet thérapeutique, sous responsabilité médicale.

Composition de l'équipe : Médecin directeur - Directeur administratif - pédopsychiatres/psychiatres - psychologues - psychomotriciens - orthophonistes - psychopédagogues - éducatrice spécialisée - assistante de service social - secrétaires.

Personnes ressources pour contact : Madame CLAY, pédopsychiatre et Madame WISNIEWSKI, assistante de service social.

3 rue de l'Abbé Pierre 62000 ARRAS

03.21.50.92.40

Horaires : lundi au vendredi de 8h à 19h et samedi de 9h à 12h

Fermeture : fermetures ponctuelles durant les vacances scolaires notamment celles d'été.



Centre Médico Psycho Pédagogique d'ARRAS

Public : enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans ainsi que leur famille.
Secteur d'intervention : intersecteur de pédopsychiatrie 62107 (limite sud du bassin minier et de Bapaume, et limite de Saint Pol et Cambrai).

Inscription : l'inscription se fait à l'initiative des représentants légaux. Pour toute demande d'inscription il faut contacter le secrétariat qui proposera une rencontre avec l'assistante de service social du CMPP afin d'acter cette demande. A noter que la prise en charge est à 100% couverte par la sécurité sociale sur présentation d'une attestation en cours, elle est donc gratuite.

Modalités : A la suite de la phase dite de « bilan » et si besoins repérés, une prise en charge, sous responsabilité du médecin référent de la situation de l'enfant, est proposée. Cette prise en charge est propre à chaque enfant accompagné. Elle peut se définir par des consultations, thérapies, accompagnement/soutien éducatif ou social, thérapie familiale, groupe thérapeutique etc.

3 rue de l'Abbé Pierre 62000 ARRAS

03.21.50.92.40

Horaires : lundi au vendredi de 8h à 19h et samedi de 9h à 12h

Fermeture : fermetures ponctuelles durant les vacances scolaires notamment celles d'été.



PEP62

(Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais)

*L'association intervient auprès de l'enfance qui peut se trouver, à tout moment de son existence, confrontée à la maladie, au handicap, ou qui évolue dans un contexte familial et social difficile. Nos actions sont guidées par les valeurs de **laïcité**, de **solidarité**, d'**égalité** et de **citoyenneté**.*

Les enfants bénéficient, chaque année, de l'action solidaire des services d'Assistance Pédagogique à Domicile ou sont accompagnés dans l'un des 19 établissements ou services médico-sociaux, sociaux et éducatifs du Pas-de-Calais (CAMSP, CMPP, SESSAD, MECS, UEMA, PCPE, SAPAD, PCO...).

*Ainsi, ils ont accès à l'éducation, aux soins, aux vacances et aux loisirs, qui est l'une des priorités historiques et fondatrices des PEP62, animée aujourd'hui et depuis plus d'un siècle par un **engagement** constant et affirmé.*

Le service PEVLC (Politiques Educatives Vacances Loisirs Culture)

Parents ? Enseignants ? Partenaires ? L'équipe du service se tient à votre disposition pour vous accompagner à concrétiser vos futurs séjours et ainsi permettre à chacun de prendre le départ, également pour un séjour en inclusion ou adapté.

Des vacances ludiques, de nombreuses activités mais également un projet éducatif fort : c'est la promesse de vacances réussies dans l'un des nombreux centres fédérés au sein de la FGPEP, sélectionnés pour leurs conditions d'hébergement et la richesse de leurs activités.

Le SAPAD 62 (Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile, A l'Hôpital ou à l'Ecole), est un dispositif issu du partenariat entre l'Éducation Nationale et les PEP62.

Tout élève inscrit dans un établissement scolaire du Pas-de-Calais qui cumule, ou prévoit de cumuler au moins 3 semaines d'absence pour raison de santé, même morcelées, peut bénéficier d'un accompagnement par le SAPAD, afin de maintenir un lien avec la scolarité

PEP62

**Du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

7 place de Tchécoslovaquie - 62 000 ARRAS

Tél : 03 21 50 92 60

association@pep62.fr

http://www.pep62.fr

Linkedin : PEP62



Les Centres Sociaux de l'Arrageois

Les Centres Sociaux proposent aux habitants des activités adaptées à leurs besoins. Ils accompagnent des projets collectifs répondant à leurs attentes. Ils renforcent le pouvoir d'agir des usagers en leur prêtant une écoute attentive et apportent leur soutien à la concrétisation de projets individuels et collectifs. Dans ce cadre les différents Centres Sociaux apportent des réponses aux besoins de chaque territoire, de chaque habitant, de chaque famille dans toute son entièreté.

**Le Centre Social Arras Sud
Centre Social Alfred Torchy,**
29 bis rue du Docteur Baude
62000 Arras



Ouverture de l'accueil :

Lundi de 13h30 à 18 h
Mardi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mercredi 13h30 à 18h + accueil téléphonique le matin
Jeudi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
Vendredi 9h à 12h30 + accueil téléphonique l'après-midi
Email : cs-arras-sud@ville-arras.fr
Tél : 03.21.50.69.43

**Le Centre Social Nord Est Centre
Foyer Brongniart,**

1 rue Dubois de Fossex
62000 ARRAS
Tél. : 03 21 58 15 00
E-mail : cs-arras-centre@ville-arras.fr



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Centre Social Arras Ouest

Maison Léon Blum,
39 avenue de l'Hippodrome - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 59 41 37
Email : cs-arras-ouest@ville-arras.fr



Ouverture de l'accueil :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi matin

Centre social Chanteclair

33 Place Chanteclair,
62223 Saint-Nicolas
Tél : 03 21 55 49 59



Horaires d'ouverture :

lundi de 13h30 à 18h00,
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.
Samedi de 10h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires).

**Centre Social de Croisilles
Maison des Habitants**

Grand Place
62128 Croisilles
Tél : 03 21 07 57 57



Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
Samedi : 9h-12h

**Le Centre socioculturel D'Achicourt
« Des Racines et des Ailes »**



Rue de Roubaix
62217 Achicourt
Tél : 03 21 24 27 95
Mail : centre.socioculturel@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 18h
Du mardi au vendredi : 9h00-12h30, 13h30-18h

Le Centre Social Municipal Chico Mendes

Avenue des Alpes
62217 Beaurains
Tél : 03 21 21 28 90



Le Centre Social Municipal Chico MENDES est ouvert :

Les Lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8H30 à 12H30,
et de 13H30 - 18H00 et le mardi de 8H30 - 12H30.
Fermé le samedi.
Fermeture administrative le mardi après-midi.
Pendant les vacances scolaires :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le mardi de 8H30 - 12H30.
Fermeture administrative le mardi après-midi et samedi matin.
Période d'inscriptions : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-18h30 et samedi 9h-12h00, fermé le mardi après-midi.

Courriel : chicomendes@mairie-beaurains.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'arras (cidff ARRAS)

Le CIDFF d'Arras informe toutes les personnes en demande sur leurs droits. Nous intervenons sur 18 lieux de permanences, de manière gratuite et confidentielle.

Informations juridiques de tout public, sur rendez-vous :

- **Droit de la famille** : Mariage, union libre, PACS, filiation, divorce, séparation, pensions alimentaires, indexations, droit de visite et d'hébergement ...
 - **Droit des biens** : Location, propriété, dettes, saisies ...
 - **Droit du travail** : Contrat, congé, licenciement, harcèlement, discrimination ...
 - **Droit des étrangers** : Titre de séjour, mariages mixtes, nationalité ...
- Les juristes du CIDFF du Pas-de-Calais ARRAS répondent confidentiellement et gratuitement à vos questions.*

Santé psychologique : Des rendez-vous individuels ou des ateliers de groupe avec la psychologue.

Accompagnement des femmes victimes de violences : La violence touche tous les milieux et tous les âges.

Maison des Services MT Lenoir - 1 Rue Charles Péguy 62000 Arras

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h

03.21.23.27.53 - cidffarras@orange.fr

<http://pasdecalais-arras.cidff.info>



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles d'arras (cidff ARRAS)

Violences au sein du couple, violences au travail, mariages forcés, mutilations sexuelles féminines... Le CIDFF du Pas-de-Calais/Arras possède une connaissance approfondie des problématiques des femmes victimes de violences sexistes.

Par ces connaissances des problématiques des femmes victimes de violences sexistes, il est sollicité pour :

- Écouter, repérer, informer, accompagner les femmes victimes de violences sexistes : *violences conjugales, viols et agressions sexuelles, harcèlement sexuel, mutilations sexuelles, mariages forcés. Les équipes professionnelles du CIDFF accueillent les femmes victimes et les informent sur leurs droits, identifient leurs difficultés, offrent un accompagnement global dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles.*

- Sensibiliser et former des partenaires travaillant au contact de femmes victimes de violences : *police, gendarmerie, travailleurs sociaux, médecins, magistrats...*

- Prévenir : *intervention au sein des établissements scolaires, organisation de journées de sensibilisation en direction du grand public et des entreprises.*

- Education et Citoyenneté : *l'équipe du Cidff intervient auprès de groupes dans les établissements scolaires et les centres sociaux mais également auprès de professionnels afin de promouvoir l'égalité F/H et de réduire les stéréotypes.*

L'équipe est composée d'une directrice, d'une chargée d'accueil, de juristes et d'une psychologue.

Maison des Services MT Lenoir - 1 Rue Charles Péguy 62000 Arras

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h

03.21.23.27.53 - cidffarras@orange.fr

<http://pasdecalais-arras.cidff.info>





Centre d'information et d'orientation C.I.O

Au CIO, les psychologues de l'Education Nationale assurent l'accueil de tout public en recherche d'information et d'aide à la construction du projet scolaire ou professionnel (élèves, étudiants, jeunes non scolarisés, adultes...). Ils informent sur les métiers et les formations.

Après un entretien-conseil un questionnaire d'intérêts professionnels ou des épreuves psychologiques peuvent être proposés.

Une salle de documentation est ouverte au public pour consulter différents documents : publications de l'ONISEP, publications sur le système éducatif, sur les activités professionnelles, sur les données économiques, sur la formation continue, sur les concours...

Le C.I.O d'Arras est un Point Information Conseil de la Validation des Acquis de l'Expérience.

Il a été labellisé dans le cadre du SPRO « Service Public Régional de l'Orientation ».

Les consultations sont gratuites et couvertes par le secret professionnel. Le public peut également emprunter de la documentation.

Horaires d'ouverture :

*Période Scolaire : Lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h - Sur RV ou sans RV.*

Période congés scolaires : Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

53 Rue de Douai 62000 Arras

03.21.55.47.03

cio.arras@ac-lille.fr

LA VIE Association reconnue
d'utilité publique
ACTIVE

Humaniste et Fraternelle

**Club de Prévention
P.A.S. LA VIE ACTIVE
(Présence et Action Sociale)**

Il s'agit d'une équipe d'éducateurs spécialisés intervenant dans les quartiers politique ville de la CUA. Ils proposent un accompagnement global auprès des jeunes et des familles sur les principes de libre adhésion, d'anonymat...

Nous accompagnons de manière collective ou individuelle.

35 Boulevard Carnot 62000 ARRAS

03.21.50.26.09

clubarras@vieactive.asso.fr



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

Consultation Jeunes Consommateurs - CSAPA

(Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

Jeunes, parents, professionnels...Que vous soyez vous-même concerné par la consommation de produits ou d'une pratique (écrans, jeux vidéo...) ou que vous vous inquiétiez pour un proche, l'équipe pluridisciplinaire de la CJC d'Arras composée de médecins, psychologues, éducateurs est là pour répondre à vos questions.

Espace Louise Weiss, 100 rue Auguste Dumand 62000 ARRAS

03.21.21.19.96

secretariat.addictologie@gh-artoisternois.fr





Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

CSPA Roger Mises **(Centre de Soins Psychothérapeutiques pour Adolescents)**

Accueillir des adolescents de 12 à 18 ans pour une prise en charge thérapeutique adaptée et spécifique.

- Hospitalisation de semaine.
- Hôpital de jour.
- En ambulatoire CATT et CMP (ateliers thérapeutiques et consultations).

Rue de Whitstable 62000 Dainville

03.21.21.19.70

secretariat.cspa@gh-artoisternois.fr





E2C Artois-Liévin - E2C Artois-Arras **(École de la Deuxième Chance)**

L'École de la Deuxième Chance est née pour offrir une solution aux jeunes qui sont sortis de l'école sans diplôme, et se retrouvent souvent confrontés, mois après mois, à la difficulté de rentrer sans qualification dans le monde travail.

En entrant à l'E2C de l'Artois, les jeunes saisissent une deuxième chance de se construire un avenir dans une école entreprise sur mesure !

Avec l'E2C, le jeune va :

- Construire un avenir professionnel
- Etre accompagné dans ses démarches (pro. et perso.)
- Se mettre à niveau et Prendre confiance en lui
- Travailler sa recherche d'emploi et sa mobilité
- Découvrir des métiers et rencontrer des employeurs !

Pour entrer dans une E2C : Ce sont des jeunes de 16 à 27 ans, sans diplôme ni qualification, volontaires et en quête de trouver une solution professionnelle !

Horaires : 08h30-12h00 / 13h30-17h30

Inscription : Appelez-nous au 03 59 99 08 40 pour l'E2C de Liévin – 03 59 36 51 00 pour l'E2C d'Arras

Pré-inscription possible : sur notre site internet : www.e2c-artois.fr rubrique « contact »

Formation : L'accompagnement dans une E2C est modulable jusqu'à une durée maximum de 12 mois et 32h/semaine.

Formation GRATUITE et Rémunérée (Allocation versée par le Conseil Régional des Hauts de France).

Où nous trouver ? 2 sites LIEVIN et ARRAS

Ecole de la Deuxième Chance de Liévin
Centre d'Affaires ARTEA
2 Rue Joseph Marie Jacquard
62800 LIEVIN
03 59 99 08 40
accueil@e2c-artois.fr



Site Internet : www.e2c-artois.fr



Ecole de la Deuxième Chance d'Arras
1 Rue de la Symphorine
62000 ARRAS
03 59 36 51 00
accueil@e2c-artois.fr



EPDEF

Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité Maison de la Parentalité de l'Arrageois

(Établissement Public De l'Enfance et de la Famille)

La médiation familiale parent(s)-adolescent permet, en cas de conflit présent ou sous-jacent, de rétablir une communication plus satisfaisante entre l'adolescent et son ou ses parents ou beaux-parents afin de prévenir la rupture de la relation. Sous forme d'entretiens confidentiels individuels et communs menés par un médiateur familial spécialement formé à cette spécificité, la médiation familiale parent(s)-adolescent offre un espace d'écoute mutuelle et de dialogue favorisant la recherche de solutions communes.

Le rendez-vous d'information, individuel et gratuit pour tous, permet d'évaluer les besoins et les intérêts avec l'adolescent et sa famille.

La participation financière est établie selon les revenus de la personne et en fonction d'un barème national (à partir de 2 euros). La gratuité est de mise pour les adolescents de 12 à 17 ans.

La médiation parent(s)-ado s'inscrit comme l'un des axes de la médiation familiale au même titre que la médiation familiale intergénérationnelle, parent(s)/jeunes majeurs, parents/grands-parents, en milieu carcéral, parents/parents, hors séparation...

Les médiateurs familiaux de l'EPDEF formés à la médiation familiale parent(s)-ado sont présents sur tout le département du Pas-de-Calais (hors littoral), et répartis sur 6 Maisons de la Parentalité et des Familles (Arrageois, Artois, Audomarois, Bruyais, Ternois, Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Communauté d'agglomération Hénin-Carvin). Liste des possibilités de lieu de rendez-vous sur demande auprès du secrétariat.

Problématiques repérées par les familles et les adolescents : Dégradation de la communication, dégradation de la relation, rupture de communication, rupture de contact, souhait d'une reprise de contact, difficultés relationnelles liées à la séparation parentale, à la recomposition familiale, à l'incompréhension ou l'opposition à une décision ou une modification de l'organisation quotidienne, à une orientation personnelle...

Maison de la Parentalité de l'Arrageois

81, rue Baudimont

62000 ARRAS

03 21 71 76 65

mparrageois@epdef.fr

La médiation familiale parents – adolescents

La période d'adolescence peut être source de conflits entre des parents et leurs adolescents.

Elle peut être sujet à des incompréhensions et des souffrances de part et d'autre, à une perte de confiance mutuelle.

La Médiation Familiale peut aider à apaiser les différends, renouer le dialogue et réfléchir ensemble à des solutions partagées.

La médiation familiale parents-adolescents se distingue de la médiation familiale entre parents séparés dans laquelle l'enfant peut être présent occasionnellement. La médiation familiale entre parents et adolescents, permet une égale expression, tout en respectant la place de chacun, telle que posée par l'autorité parentale. L'adolescent est acteur du processus de médiation au même titre que ses parents. Parfois demandeur, parfois convié par son ou ses parents, il lui appartient d'adhérer librement à la démarche.

L'objet de la médiation familiale est bien la relation entre parent et adolescent. Chacun peut dire ce qui le met en difficulté dans cette relation et ainsi se parler des situations de crises passées, de la communication devenue difficile voire impossible, des conflits répétitifs... concernant les sorties, le travail scolaire, le comportement ... de la manière dont cela est vécu par chacun, et de ce qui pourrait être imaginé. Ce travail prend nécessairement en considération la place de l'adolescent sous la responsabilité et la protection de son parent.

La médiation familiale peut être menée quelle que soit la configuration familiale : parents ensemble ou séparés, parents et adolescents vivant ensemble au quotidien ou se voyant sur des temps de visites, ou encore en rupture totale de relation. La médiation familiale débute toujours par un entretien d'information gratuit individuel. Le cadre est expliqué : non-violence, non jugement, neutralité, impartialité... Le médiateur familial s'assure, avec les personnes concernées, de la pertinence de la médiation et de son adéquation avec les difficultés des personnes. Parents et adolescents acceptent librement de participer à des entretiens de médiation familiale avec l'intervention confidentielle et impartiale d'un médiateur familial diplômé d'État et spécifiquement formé. La séance de médiation familiale dure entre une heure et une heure trente, à l'issue de laquelle parents et adolescents choisissent librement de reprendre ou non rendez-vous. L'entre-deux des séances permet d'expérimenter, dans le quotidien, des décisions prises en médiation pendant plusieurs semaines et de revenir réajuster celles-ci.

UDAF 62

Médiation Familiale Parents-Ados

(Union départementale des Associations Familiales)

Description de l'Action ou modalités d'accueil en permanence (avec tarif(s) et adhésion) : Médiation familiale intergénérationnelle avec des séances parents et adolescent ou des séances individuelles
Tarif pour les parents en fonction de leur revenu – pour l'adolescent : 2 euros

Thématique(s) : Rupture de communication, rupture de liens, séparation / divorce, conflit dans la fratrie, parentalités précoces, décrochage scolaire, conduites addictives, difficultés relationnelles autour des choix d'identité sexuelle...

Objectifs visés et limites : Favoriser une Reprise de communication, l'apaisement du conflit, une reprise de liens, une réorganisation pour un mieux vivre ensemble ou séparés, une recherche de solutions concrètes, prévenir le risque de passages à l'acte, la mise en place de projets avec partenaires éducatifs, médicaux...

Délais de prise en charge : sous une semaine

Publics : tous publics

Action limitée au secteur ou pas : dans tout le département (40 lieux de permanences)

Ouverte à tous ou pas : oui

Supports ou outils utilisés : techniques d'entretiens individualisés ou collectifs, communication non violente, photomontage, extrait de film, CD...

Adresse :
Service de médiation familiale de l'Udaf62
14 Bd Carnot 62000 ARRAS

Composition de l'équipe : 11 professionnels
1 coordinatrice – 1 assistante du Service-
9 Médiateurs familiaux diplômés d'état

03 21 71 21 55

mediationfamiliale@wanadoo.fr

Périodes de fermetures : Néant

Jours et heures :
du lundi au samedi de 9h à 17h
Possibilité en soirée

Adresse de l'action (si différente)
Autres permanences sur
le département dont PAD/MJD/TGI
A domicile selon situations
Par skype selon situations

FIERTÉS

Pas-de-Calais

Fiertés

Fiertés Pas-de-Calais est une association Lesbienne, Gay, Bi, Trans, plus (LGBT+) et leurs ami.e.s du Nord Pas-de-Calais.

Elle a pour but essentiel l'égalité des droits, la défense de ces personnes, les familles, leurs enfants, les futurs homoparents, leurs droits, leurs identités et la lutte contre toute forme de violences, de rejets ou de discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

10A Rue Jean Lecanuet appt 44, 62000 Arras
(Attention : Il s'agit du siège social. Nous ne recevons pas à cette adresse)

06.03.01.77.16 - 06.46.76.83.43

info@fiertespd.org



Maison des Adolescents de l'Artois

La Maison des Adolescents a pour mission de recevoir des adolescents et/ou leurs familles pour des demandes et besoins très variés, allant de problématiques psychologiques importantes à des questions d'orientations scolaires ou sociales, accompagner l'adolescent et sa famille vers des prises en charge extérieures ou initier de nouveaux modes de prise en charge. La Maison des Adolescents apporte, en un même lieu, une réponse adaptée aux caractéristiques et aux difficultés rencontrées spécifiquement à l'adolescence afin de construire ensuite de nouvelles façons de travailler et de résoudre ces difficultés.

Les agents de la structure ont pour mission de fédérer, animer et former le réseau des professionnels. Impulser une réflexion et développer ou participer à des actions de prévention dans le champ de la santé. Ils dynamisent le partenariat, fédèrent le réseau, favorisent la synergie des acteurs et permettent la mise en œuvre de prises en charge globales pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (médicales, psychologiques, sociales et éducatives).

Les Maisons des Adolescents constituent un lieu de ressource et d'information sur l'adolescence pour le public et les professionnels.

39 rue Elie Gruyelle 62110 HENIN BEAUMONT

03.21.21.79.00

mda.artois@pasdecalais.fr





Maison des parents

Espace rencontre parent-enfant. L'accompagnement des rencontres parent-enfant à la demande du Juge des Enfants, du Juge aux Affaires Familiales et du Conseil Départemental, pour permettre à l'adolescent de rencontrer son parent, (l'article 373-2 alinéa 2 du code civil dispose qu'en cas de séparation des parents, chacun des père et mère doit maintenir des relations personnelles avec l'enfant et respecter les liens avec l'autre parent).

Galerie saint Michel, Allée saint Michel, 62000 Arras

03.21.22.19.63

maisondesparents@coinfamilial.fr





MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées)

La MDPH accueille, informe, oriente les personnes handicapées et leur famille. Elle évalue leurs besoins et leurs ouvre des droits pour la compensation de leur handicap (prestations financières, aides humaines ou techniques, orientation vers les dispositifs médico-sociaux, carte mobilité inclusion). Elle accompagne les personnes exprimant des difficultés à mettre en œuvre leurs droits.

Parc d'activité des Bonnettes 9, rue Willy Brandt-BP 90266

62005 Arras Cedex

03.21.21.84.00

mdph62@mdph62.fr



Mission locale pays d'artois

Accueil, information, orientation et accompagnement des publics 16-25 ans sortis du système scolaire, dans l'élaboration de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

**Maison de l'Emploi et des Métiers
13 Ter Bd Schuman 62000 ARRAS**

03.21.71.83.93

mlpa@mlpa.fr



Mission de lutte contre le décrochage scolaire (M.L.D.S)

Les enseignants coordonnateurs de la MLDS (ECMLDS) prennent en charge les jeunes décrocheurs de + 16 ans en vue d'une rescolarisation (ou autre solution) les conduisant à une qualification.

Coordonnées des responsables :

*Florence COTRET : 06.03.63.35.37
Christian DRUELLE : 06.03.63.35.49*

53 Rue de Douai 62000 Arras
03.21.55.47.03
ce.mlds.arras-stpol@ac-lille.fr

PAEJ.H.DARRAS (Point Accueil écoute Jeunes)

L'équipe s'adresse prioritairement aux adolescents et jeunes adultes (12 - 25 ans) ainsi qu'à leurs parents pour toutes situations de mal-être, décrochage scolaire, harcèlement, deuil...

*L'équipe est composée d'une psychologue, de deux éducateurs spécialisés et d'un moniteur éducateur.
C'est anonyme et gratuit.*

40 Boulevard de Strasbourg 62000 ARRAS

Tél : 03.21.23.00.21 Fax : 03.21.23.59.05

paej.h.darras@vieactive.asso.fr



Pre Achicourt Pre Saint Nicolas Pre Arras

C'est un dispositif qui a pour but d'accompagner les jeunes et leurs parents rencontrant des difficultés d'ordres éducatives, scolaires, de santé, sociales, d'accès à la culture...

Il s'adresse aux enfants et adolescents de 2 à 16 ans et à leur famille habitant les quartiers prioritaires des villes d'Achicourt, Arras et Saint Nicolas lez Arras.

Il propose :

- Un accompagnement adapté et individualisé à chaque jeune
- Un soutien à la fonction parentale
- Des actions collectives et individuelles

Ses principes fondamentaux :

- Gratuité
- Accord et implication de la famille indispensables
- Confidentialité des informations garantie

PRE Achicourt

**Mairie CCAS 4 place Jean Jaurès
62217 ACHICOURT**

06/75/11/13/41

n.hochedez@mairie-achicourt.fr

PRE Arras

**Mairie d'Arras 6 place Guy Mollet
62000 Arras**

03.21.50.50.50

PRE Saint Nicolas Lez Arras

**CCAS 521 Rue Mediolanaise
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS**

07.85.16.32.69

pre@ville-saintnicolas.fr

Promeneurs du net

Les promeneurs du net sont des professionnels de la jeunesse qui utilisent internet et les médias sociaux pour entrer en contact avec les jeunes dans le cadre de leurs missions éducatives.

Cette démarche se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse sont présents là où se trouvent les jeunes, il est aussi nécessaire qu'ils interviennent dans la « rue numérique » qu'est Internet. Dans le département du Pas-de-Calais, 45 promeneurs du net ont actuellement une présence éducative sur Internet auprès des jeunes de 13 à 25 ans. La démarche « Promeneurs du Net » menée sur le Pas-de-Calais est pilotée par la CAF, la DDCE, le Conseil Départemental, la MSA. Elle est coordonnée par la Fédération des centres sociaux en lien avec l'Atelier Canopée, un centre de ressources de l'Education nationale.

La coordinatrice départementale, Lydie Licour, accompagne les promeneurs du net du département par de l'appui individuel, de la mise en réseau, des temps de regroupement et de l'outillage.

Deux ans après le démarrage de la démarche dans le Pas-de-Calais on a pu constater que la présence importante des promeneurs du net sur Facebook avait permis un lien renforcé avec les parents, qui y sont particulièrement présents.

Le fait que le professionnel soit sur Facebook (Publication de photos, disponibilité sur Messenger etc.) a permis de créer ou recréer du lien avec les familles notamment dans des lieux d'accueil d'adolescents où les parents sont peu présents. On constate également une demande et un besoin d'appui par les parents sur l'usage numérique des adolescents. Ainsi, différentes actions ont pu être mis en place pour y répondre.

Comme par exemple, un tournoi Fifa / babyfoot parents/ados qui a permis d'aborder la question du numérique différemment. Ces actions permettent la mise en dialogue autour des usages du numérique au sein des familles, un enjeu fort du réseau.



Promeneurs du net

Camille Koscinski
Educatrice Spécialisée au
club de Prévention
«Présence et Action Sociale»
La Vie Active à Arras



Téléphone :06.76.92.61.47
Email :ckoscinski@vieactive.asso.fr
Facebook :Camille ClubdePrévention
Instagram :@camilleclubdeprevention
Snapchat :camilleclubprev

Anne-Laure Matuszak
Responsable de la Casa
Jean Jaurès à Arras



Téléphone :0608871974
Email :al-matuszak@ville-arras.fr
Facebook :Anne-laure CasajjArras

Rodrigue DEBOUT
Responsable CASA Van
d'Or à Arras



Téléphone :06 08 48 98 39
Email :r-debout@ville-arras.fr
Facebook :Rodrigue CasavandOrarras

Jimmy GACI
Responsable de la Casa
Saint-Exupéry à Arras

Téléphone :06 76 05 84 05
Email :j-gaci@ville-arras.fr



Tièphen ROUSSEAU
Animateur socioculturel au
centre social d'Achicourt
Téléphone :06 14 54 25 44
Email :acsa.enfance@gmail.com
Facebook :Tièphen Acsa



François LEFEVRE
Responsable
Pôle Jeunesse et Séjour
à la communauté de
communes du Sud Artois
Téléphone :06 32 55 09 16
Email :flefevre@cc-sudartois.fr
Facebook :François Lefèvre Sud-Artois

Plateforme de suivi et d'appui au décrochage scolaire (P.S.A.D)

L'assistante PSAD apporte une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de + 16 ans sans qualification professionnelle et sans solution.

Coordonnées de l'assistante PSAD :

Fabienne DEMAILLY : 06.35.24.34.64

53 Rue de Douai 62000 Arras

03.21.55.47.03

ce.psad.arras-stpol@ac-lille.fr





Réseau bulle 62

Le Réseau Bulle est une association loi 1901, créée par des parents, qui favorise l'entraide et le soutien pour les personnes concernées par l'Autisme en organisant des événements favorisant le dialogue (Café-rencontre, café des fratries, ...) et l'inclusion des personnes avec Autisme (ciné-bulle, matinée jeux, ateliers créatifs, ...).

Le Réseau Bulle organise également des sensibilisations à l'Autisme à destination du grand public et/ou des professionnels.

Laurence DAMIENS

Résidence Soleil, 4 Grand Rue Rivage, 62000 ARRAS

06.61.11.29.29

antenne62@reseaubulle.fr



Service social en faveur des élèves

Les personnels sociaux sont affectés à la direction académique des services départementaux de l'éducation nationale. Ils interviennent sur un secteur comprenant un ou plusieurs établissements du second degré.

Le Service Social en Faveur des Élèves est un service spécialisé de l'Éducation Nationale qui concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Élément essentiel du système éducatif, il participe du droit à l'éducation garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté. Ses missions sont définies par la circulaire 2017-055 du 22/03/2017.

Le champ d'intervention du Service Social en Faveur des Élèves concerne l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics du second degré (collèges et Lycées). Dans le premier degré en réseau d'éducation prioritaire (Rep+), l'intervention du service social en faveur des élèves vise à favoriser au plus tôt la prévention et le repérage des difficultés, notamment sociales et familiales, susceptibles d'entraver les apprentissages des élèves et de faciliter, si besoin, une intervention précoce des services spécialisés.

Au sein du Rep+, selon les modalités fixées par l'autorité académique, l'assistant de service social assure un rôle de conseil auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale et des directeurs des écoles du réseau.

Ce conseil concerne en particulier les situations des élèves les plus vulnérables :

- élèves en danger ou susceptibles de l'être ;
- élèves en situation de non fréquentation scolaire ;
- élèves devant être orientés vers un enseignement général ou professionnel adapté (Egpa).

20 Boulevard de la Liberté CS 90016 , 62021 Arras Cedex

03.21.23.91.28

ce.i62ssfe@ac-lille.fr

Service social en faveur des élèves

Les missions du service social en faveur des élèves s'exercent dans le cadre des priorités nationales suivantes :

- *contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage en agissant sur les facteurs sociaux et éducatifs à l'origine des difficultés, en proposant un accompagnement social, en facilitant, si besoin est, une intervention précoce d'autres services spécialisés ;*
- *contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur et apporter tout conseil à l'institution dans ce domaine ;*
- *contribuer à l'amélioration du climat scolaire en participant à la prévention des violences et du harcèlement sous toutes leurs formes, en soutenant les élèves (victimes comme auteurs), en assurant une médiation dans les situations de tensions, conflits et ruptures de dialogue ;*
- *participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits ;*
- *concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers en participant à leur accueil, à leur information et à leur accompagnement, en lien avec les parents et les professionnels en charge de leur suivi ;*
- *participer à l'orientation et au suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;*
- *soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans le cadre de la scolarité et concourir au renforcement de la coopération entre l'école et les parents, notamment avec les parents les plus éloignés de la culture scolaire, en mobilisant si besoin le réseau partenarial ;*
- *participer à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux, en lien avec les établissements de formation. L'assistant de service social joue un rôle essentiel auprès des élèves fragilisés par des difficultés personnelles, scolaires, familiales ou sociales, susceptibles de compromettre leur scolarité ou leur bien-être.*

Dans le second degré, il reçoit les élèves individuellement , à leur demande ou celle d'un tiers (parents, membres de l'équipe éducative ou partenaires extérieurs), afin d'apporter aide, conseils, informations et soutien.

En tant que de besoin, il peut se rendre au domicile des élèves, à la demande de la famille ou avec son accord, afin de faciliter la communication et le dialogue entre l'école, l'élève et les parents, ou lorsque l'élève est déscolarisé.

À l'interface de la vie privée et de la scolarité, de l'établissement, la famille et l'environnement, il assure des fonctions de médiation et de régulation sociale. Il recherche la mobilisation des élèves et celle de leurs parents dans la résolution des difficultés rencontrées et établit tout contact utile avec les membres de l'équipe éducative et les services extérieurs à la demande ou avec l'accord des élèves et/ou de leur famille.

L'assistant de service social participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions collectives de prévention définies dans le cadre du projet d'établissement. Il participe, selon le cas, à des actions de groupe, à partir de problématiques communes aux élèves, ou aux actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté programmées dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (Cesc).

20 Boulevard de la Liberté CS 90016

62021 Arras Cedex

03.21.23.91.28

ce.i62ssf@ac-lille.fr



Association 4AJ

(Association Arrageoise pour le logement, l'Accueil, et l'Accompagnement des jeunes)

L'association 4AJ a pour objectif de favoriser le passage à l'autonomie des jeunes de 16 à 30 ans grâce à l'insertion sociale et professionnelle et au parcours résidentiel.

Elle accueille des jeunes qu'ils soient en situation d'accès à l'autonomie (salariés, apprentis, étudiants, en recherche d'emploi, en formation), en difficulté, ou en situation d'exclusion.

Plateforme Logement Jeunes CLLAJ Arras (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)

Informe et accompagne les jeunes tout au long de leur projet de logement autonome.

34bis Grand Place 62000 ARRAS
Tél : 03 21 71 92 97 - plateformelogementjeunes@4aj.fr
<http://plateformelogement.wixsite.com/jeunesarras>

*3 Résidences Habitat Jeunes au cœur de la ville d'Arras
avec chambres individuelles ou doubles meublées
Lieux d'échanges et de brassage social et culturel*

Résidence Anne Frank
21 rue du Bloc
Tél : 03 21 71 24 83
annefrank@4aj.fr

Résidence Clair Logis
30 Grand Place
Tél : 03 21 55 11 01
clairlogis@4aj.fr

Résidence Nobel
7 rue Diderot
Tél : 03 21 16 11 70
nobel@4aj.fr

Siège social : 2 rue du Larcin 62000 ARRAS

03 21 71 92 94

contact@4aj.fr





Des ressources pour aller plus loin

- **Les maisons des adolescents :**
www.anmda.fr

- **Les points d'accueil – écoute jeunes :**
<http://anpaej.fr>

- **Les écoles des parents et des éducateurs (EPE) :**
www.ecoledesparents.org

- **Les pâtes au beurre :**
www.lespatesaubeurre.fr/

- **Les espaces santé jeune :**
www.fesj.org/

- **Les services de médiation familiale :**
www.fenamef.asso.fr
www.apmf.fr

Des lignes d'écoute (exemples à titre indicatif, des lignes d'écoute existent dans la plupart des départements)

• Parents

EPE Inter Service Parents® :
01 44 93 44 93 (Île-de-France)
03 87 69 04 56 (Moselle, Meurthe-et-Moselle)
04 77 92 99 50 (Loire)

• Adolescents

- Fil santé jeunes :
0800 235.236
www.filsantejeunes.com/
- Allo Écoute ado :
0800 506 69
www.alloecouteado.org/
- Jeunes Violences écoute :
0808 807 700

• Numéros d'urgence (7j/7, 24h/24)

- Enfance en danger :
119 / www.allo119.gouv.fr/
- Enfants disparus :
116 000
www.116000enfantsdisparus.fr/

www.parent62.org

